MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

Gendarmerie nationale

Le Major Jérôme GAILLIAERDE,
Commandant la brigade territoriale autonome
de MARCOING

Mesdames, Messieurs les élus,

A l'approche des fêtes de fin d'année, les commerces de vos communes peuvent constituer une cible privilégiée pour les malfaiteurs en raison de l'accroissement des flux de valeurs (numéraires et marchandises).

Dans le cadre de la prévention de ces risques, les militaires de la brigade de MARCOING comme chaque année, vont adapter et accentuer leurs services de surveillance.

Toutefois, il importe également que les commerçants soient acteurs de votre sécurité en adoptant des réflexes simples mais essentiels : par exemple, en cas de vol ou d'agression, aviser sans délai la gendarmerie en composant le 17, afin de mobiliser le plus rapidement et efficacement possible les moyens disponibles ; afin de préserver les traces et indices et de permettre le bon déroulement des constatations ultérieures, ne pas modifier les lieux du vol, du cambriolage ou de l'agression, …

Il importe que le maximum de commerçants et sociétés soient informés de toutes les mesures à prendre, à cet effet, nous allons durant les patrouilles mises en place prendre attache avec les responsables. Nous souhaitons au travers des élus référents commerces et en charge des associations que ces conseils puissent en complément être diffusés à un maximum de personnes.

Pour vous aider, ce courrier comprend quelques conseils en annexe.

Enfin, les gendarmes de la brigade sont en mesure de prodiguer des conseils pratiques de prévention et de sensibilisation, n'hésitez pas à nous solliciter.

Bien cordialement,

Je vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année.

Major Jérôme GAILLIAERDE

GENDARMERIE NATIONALE
17 Avenue de la Fraternité
59159 MARCOING
Tél : 03/27/37/50/05
bta.marcoing@gendarmerie.interieur.gouv.fr

SE PROTÉGER CONTRE LES VOLS

Vous quittez votre commerce pour la nuit ou le week-end :

- fermez bien tous les accès ;
- si vous en êtes équipé, pensez à utiliser vos dispositifs anti-intrusion (rideaux de fer, alarmes, détecteurs de présence, vidéo-surveillance, etc) pour retarder et signaler l'effraction ;
- ne laissez pas à portée de main des éléments qui pourraient aider les malfaiteurs (échelle, outils, …) ;

De manière générale :

- déposez régulièrement vos espèces / chèques à la banque et évitez de conserver des fonds de caisse la nuit ;
- conservez des moyens d'identification de vos produits (marque, numéro de série, référence, …) ;
- signalez tout fait vous paraissant suspect (repérage par exemple) et diffusez l'information aux commerçants de votre entourage ;
- le cas échéant, notez, si vous en avez le temps, tout élément utile : marque, type, couleur et immatriculation d'un véhicule ; description (vestimentaire, physique) d'une personne ; direction de fuite ; … et contactez-nous au plus vite !